

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article13770>

# Un projet de loi allemand pour interdire Facebook aux recruteurs

- Informatique - Internet -



Date de mise en ligne : lundi 6 septembre 2010

---

Spyworld Actu

---

Si, en France, [on a débattu quelque temps](#) du droit à l'oubli, en Allemagne, le gouvernement va un peu plus loin. Le ministre de l'Intérieur a déposé le 25 août 2010 un projet de loi censé limiter l'usage des réseaux sociaux par les recruteurs.

Plus exactement, ceux-ci auront le droit d'aller étudier le profil d'un candidat sur les réseaux professionnels, justement faits pour que des candidats à l'embauche se mettent en avant, comme Viadeo. Mais ils ne pourront pas aller glaner des informations sur Facebook, Twitter et autre YouTube et refuser une embauche sur la base de ce qu'ils ont découvert. En théorie. Car comment être sûr qu'au moment d'un entretien d'embauche, le recruteur ne s'est pas déjà fait une petite idée en ayant jeté un oeil à Facebook ? Au moins, il leur sera interdit de devenir « ami » d'un candidat sur Facebook dans le but d'en en savoir plus sur lui.

Ce texte fait partie d'un projet de loi plus vaste sur la protection de la vie privée des salariés. Il doit encore être voté par le parlement. En France en tout cas, la défense du droit à l'oubli n'a finalement pas donné lieu à grand-chose, sinon [quelques aménagements de la protection de la vie privée au travers d'une loi votée en mars](#). Mais rien sur le problème spécifique des recrutements.

*Post-scriptum :*

<http://www.01net.com/www.01net.com/...>